

# Programme de formation

## Permis bateau option côtière

*-Savoir piloter un bateau en toute sécurité jusqu'à 6 milles d'un abri-*

Le permis bateau option côtière permet la navigation de jour comme de nuit des bateaux à moteur et des véhicules nautiques à moteur, sans limitation de puissance ou de longueur du bateau, jusqu'à 6 milles d'un abri.

L'obtention de ce permis vous autorise également à utiliser une VHF dans la limite des eaux territoriales françaises.

Si la puissance de l'appareil propulsif est inférieure à 4,5KW (6cv), aucun permis n'est exigé pour piloter un bateau de plaisance à moteur.

Aucun permis n'est exigé si :

-La puissance de l'appareil propulsif est inférieure à 4,5KW (6cv)

-Le moyen de propulsion principal du navire n'est pas le moteur (par exemple le voilier)

## *- Programme de la formation -*

### **Déroulement de la formation**

→ La théorie

8 heures de cours théoriques et explications pratiques en salle (2 demi-journées de 4h chacune)

Examen théorique organisé par l'Administration

→ La pratique

En plus des 1h30 d'explications pratiques, 2 heures de conduite effective du bateau de formation

La formation pratique peut être débutée avant l'obtention de l'examen théorique.

*NB : une seule formation pratique valable pour l'option côtière et eaux intérieures. Si vous avez déjà l'option eaux intérieures, vous êtes exempté de la formation pratique.*

### **Déroulement de l'examen**

Examen théorique : Il s'agit d'un QCM de 30 questions, 5 erreurs sont admises.

La pratique : Les compétences pratiques sont validées par le formateur. Il n'y a pas d'examen pratique.

## ***-Public visé et pré-requis-***

### **Public visé**

Toute personne qui souhaite sur les domaines maritimes et les plans d'eau intérieurs

### **Pré-requis**

Avoir 16 ans minimum et satisfaire aux exigences médicales

## ***-Résultats attendus-***

Obtention du permis plaisance option côtière

## ***-Encadrement-***

Les formations théorique et pratique sont assurées par un formateur qualifié et diplômé.

## ***-Méthodes et moyens pédagogiques-***

### **Méthodes**

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes et jeunes adultes

### **Moyens pédagogiques**

Salle de cours équipée de moyens multimédias

Bateau adapté à l'enseignement et conforme à la réglementation en vigueur (construction et équipements)

Fourniture de supports pédagogiques papier et numériques spécifiques

## ***-Evaluation de la formation-***

Le livret d'apprentissage permet de suivre l'acquisition et l'amélioration des compétences en formation

Un questionnaire de satisfaction est proposé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés



1 impasse de l'artisanat 33990 HOURTIN

Siret 88017810800028

SAS - capital social 500 euros